

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Saint-Alexandre

Date : juin 2022

Nombre de signalements de violence : 156*

Nombre de signalements d'intimidation : 23**

Nombre de plaintes : Quelques plaintes ayant été traitées et réglées à l'interne.

* En 21-22, il y a eu augmentation de 35% des signalements en lien avec de la violence (115 en 20-21)

** En 21-22, il y a eu le double des signalements en lien avec de l'intimidation (11 en 20-21)

Ces données, quoique plus élevées que les données pour 20-21, sont relativement satisfaisantes puisque nous reprenons la vie scolaire presque normale suivant les années précédentes marquées par des fermetures d'école de la formation à distance en raison de la Covid. Ces 179 mémos (violence ou intimidation) représentent près de 22% de tous les mémos écrits (823 mémos au total, 911 en 20-21).

De plus, 145 des mémos en lien avec la violence concernent des élèves de la 4^e année et en deçà tandis que c'est 19 des 23 mémos en lien avec l'intimidation qui concernent les mêmes élèves.

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2021-2022

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<p>1. Assurer une concertation entre les différents intervenants de l'école (enseignants-SDG-surveillants, T.E.S).</p>	<p>À développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ S'assurer d'avoir les mêmes intentions et le même fonctionnement pour la gestion des moments non structurés (partiellement réalisé et à maintenir) <p>À maintenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Planifier des rencontres (2-3) en cours d'année pour la rencontre du personnel de soutien à l'élève (TES, éducatrices au SDG, surveillantes, PEH) (Réalisé et à maintenir) ✓ Agir en prévention ✓ Travailler en équipe



<p>2. Implantation et intégration du système SCP dans toute l'école.</p>	<p>À développer :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Avoir une compréhension partagée des conséquences possibles et applicables dans divers contextes (Partiellement réalisé et à maintenir)✓ Le partage d'actions mises de l'avant dans une perspective SCP (célébration classe, façon d'encourager, etc.) (Partiellement réalisé et à maintenir) <p>À maintenir :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ La saisie des mémos (à consolider)✓ La valorisation des bons coups (à consolider)
<p>3. Assurer une surveillance constante et efficace durant les temps non structurés (récréations, déplacements et dîners).</p>	<p>À développer :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Uniformisation des pratiques <p>À maintenir :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ La concertation (Réalisé et à maintenir)✓ L'occupation du territoire (Réalisé et à maintenir)✓ Une gestion efficace du personnel en place (Réalisé et à maintenir)✓ Agir en prévention (En continu)✓ L'utilisation de la cour par zone désignée
<p>4. Améliorer la visibilité et l'identification du personnel en surveillance.</p>	<p>À développer :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Présence active (Partiellement réalisé et à maintenir) <p>À maintenir :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Le port de la bandoulière
<p>5. Améliorer la répartition du personnel de surveillance en fonction de l'espace occupé par les élèves.</p>	<p>À développer :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Maximisation de l'utilisation du personnel (Partiellement réalisé et à maintenir, particulièrement en contexte de pénurie)✓ Ajustement en lien avec le remplacement du personnel enseignant par des surveillants <p>À maintenir :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ La surveillance par zone



6. Récréations divisées par niveaux, par cycle et par regroupement de clientèle.

7. Implantation des rangs extérieurs par classe.

8. Utilisation de l'espace extérieur près du gymnase pour les classes spécialisées lors des récréations et du dîner, accompagnées de leur T.E.S respective.

9. Surveillance accrue dans le transport scolaire.

Autres objectifs priorisés pour 2021-2022 :

- Interventions judicieuses et graduées de la part du personnel
- Régulation des mémos consignés
- Mise en place d'une stratégie de résolution de conflit unique
- Enseignement des plans de leçon ciblés en fonction des besoins
- Interventions et conséquences adaptées aux diverses situations rencontrées.
- Ouverture, accueil et accompagnement des nouveaux membres du personnel intégrant Saint-Alexandre.
- Recourir au personnel des services éducatifs pouvant nous aider à améliorer nos pratiques comme équipe-école.

À développer :

- ✓ Mise à l'essai de deux périodes de dîner différentes (**Concluant et à maintenir**)

À maintenir :

- ✓ Utilisation de zone par cycle (**Concluant et à maintenir**)

À maintenir :

- ✓ Utilisation des trois entrées différentes (**Concluant et à maintenir**)
- ✓ Enseignants venant récupérer leur groupe à l'extérieur (**Concluant et à maintenir**)
- ✓ Circulation dans l'école visant la non-congestion (**Concluant et à maintenir**)

À développer :

- ✓ Assurer un niveau de surveillance convenable pour tous (**Réalisé et à maintenir**)

À maintenir :

- ✓ Surveillance à partir de l'équipe des classes spécialisées

À développer :

- ✓ Mise en place d'une routine de surveillance deux fois par année (**Partiellement réalisé et à maintenir**)
- ✓ Travailler en collaboration avec les autres écoles du secteur

À maintenir :

- ✓ Surveillance étroite et régulière à l'embarquement au débarquement

(Réalisé, à consolider et à maintenir)



Mise en œuvre des moyens

Doit se faire par le rappel constant de la mission de l'école, sa vision et ses valeurs, auprès des parents, des membres du personnel et auprès des élèves.

Les éléments facilitants :

- ✓ Membres du personnel engagés et soucieux de travailler en cohérence.
- ✓ Apport de certains nouveaux membres du personnel.
- ✓ Un certain nombre de membres du personnel soucieux de conserver une perspective historique, une culture propre à Saint-Alexandre.

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
Mobilisation autour de SCP	Uniformisation autour de SCP	Continuité	Continuité

Autres recommandations

Poursuivre l'implantation de SCP et ajuster les actions en intégrant davantage l'arbre décisionnel

Mise en place d'un plan de lutte contre la violence et l'intimidation revu en juin 2022.

Poursuivre la formation et l'encadrement autour des la rédaction de mémos.

Agir rapidement dans le traitement des situations impliquant violence et intimidation.

Agir rapidement et avec circonspection dans le traitement des plaintes.